

Consignes aux utilisateurs des accès Internet

Les bibliothécaires se tiennent à disposition des lecteurs qui souhaitent être aidés dans leurs recherches.

Des initiations individuelles à Internet peuvent être organisées sur rendez-vous (navigation, recherche, utilisation du portail Médiathèque).

L'accès aux postes Internet se fait pendant les heures d'ouverture de la médiathèque, *deux heures par jour maximum*.

Les consultations Internet par les mineurs sont soumises à une autorisation parentale.

Les sites consultés doivent respecter la législation en vigueur.

Ne sont pas autorisés :

- La sauvegarde des fichiers sur le disque dur.
- L'installation des logiciels supplémentaires (y compris le téléchargement).
- Le piratage informatique.
- Le changement de la configuration des postes.
- La création de pages Web.

L'historique des sites consultés est conservé par la Médiathèque

Je soussigné(e) _____ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Je déclare avoir été informé(e) des modalités d'utilisation des services de la Médiathèque y compris la consultation Internet et m'engage à en respecter le cadre (Délibération n° 5 du 13 mars 2018).

J'autorise la médiathèque à m'envoyer des informations par e-mail et courrier.

Le |_|_| |_|_| |_|_|_|_| Signature